



Règlement du concours de dessin organisé par l'Institut franco-américain sur le thème suivant :
« Rennes & Rochester: sister cities ».

Article 1 : Objet et thème du concours

L'Institut franco-américain organise un concours de dessin à destination des scolaires. Il est ouvert du 8 janvier 2019 au samedi 1^{er} juin 2019 inclus. Le sujet est : « Rennes & Rochester: sister cities ».

Article 2 : Participants

Le concours de dessin est ouvert aux élèves de primaire, collège et lycée.

Article 3 : Modalités de participation

Chaque dessin doit être une création personnelle.

Le dessin doit être réalisé sur un support papier de format A3 (29,7 x 42 cm - portrait ou paysage). Au dos de chaque dessin, le participant inscrira son nom, son prénom, la catégorie à laquelle il participe, ainsi que le titre de son dessin.

Toutes les techniques manuelles sont acceptées : aquarelle, feutre, crayon, collage etc. (donc pas de dessin numérique imprimé). Le dessin devra être à plat, sans volume.

Le règlement signé doit obligatoirement accompagner chaque dessin. S'il n'est pas présent le dessin ne sera pas pris en compte.

La participation à ce concours est gratuite.

Article 4 : Acheminements des dessins

Nous réceptionnerons les dessins accompagnés du règlement jusqu'au samedi 1^{er} juin 2019 à 17h. Vous pouvez les envoyer par courrier (le cachet de la poste faisant foi), les déposer à la bibliothèque aux horaires d'ouverture ou les déposer dans la boîte aux lettres sous le porche.

Bibliothèque de l'Institut franco-américain - Concours de dessin
7 quai Chateaubriand
BP 90446
35104 Rennes Cedex 3

Aucun accusé de réception ne sera fourni.

Article 4 : Les catégories du concours

Les dessins reçus seront répartis dans une des catégories suivantes (cocher la catégorie).

- Catégorie 1 : Élèves de primaire
- Catégorie 2 : Collégiens
- Catégorie 3 : Lycéens

Article 5 : droit d'auteur

En signant le formulaire de participation, chaque participant autorise l'utilisation de son dessin, certifie qu'il est titulaire des droits d'auteur du dessin et qu'il autorise l'organisateur à le reproduire et à l'utiliser gratuitement dans tout support de sensibilisation et de communication de l'Institut franco-américain (site internet, Facebook, et autres publications).

Article 6 : Désignation des gagnants

Les membres du jury jugeront indépendamment chaque œuvre reçue selon les critères suivants :

- ✓ Pertinence par rapport au thème
- ✓ Technique
- ✓ Originalité

Le jury est souverain. Aucune réclamation ne sera admise.

Article 7 : Lots et exposition

Plusieurs lots seront décernés à l'issue du concours. Au moins un dans chacune des catégories. Les lots attribués aux gagnants ne pourront pas être négociés, ni échangés contre-valeur par l'organisateur. Chacun des participants sera invité à la remise des prix par courrier, par mail ou par téléphone courant juin 2019.

Par ailleurs, les meilleurs dessins seront exposés au sein de la bibliothèque de l'Institut franco-américain pendant plusieurs semaines.

Article 8 : Restitution

Les participants pourront venir retirer leur dessin à la bibliothèque de l'Institut franco-américain à l'issue du concours, pendant les horaires d'ouverture.

Article 9 : Acceptation du règlement

Le simple fait de participer au présent concours implique l'acceptation entière et sans réserve du règlement et de ses résultats.

Article 10 : Responsabilité

L'Institut franco-américain ne pourra être reconnu responsable si, pour des raisons indépendantes de sa volonté, le concours devait être reporté, modifié ou annulé.

Article 11 : Modification du règlement

L'organisateur peut être amené à modifier le présent règlement, notamment afin de respecter toute nouvelle législation et/ou réglementation applicable. Toute modification sera intégrée dans le présent règlement.

Participant

Fait à Le

Parent ou tuteur légal

Fait à Le

Nom	
Prénom	
Date de naissance	
Adresse	
Mail	
Téléphone	
Etablissement scolaire	
Classe	